de la gerge, de la voix ei ellois pernicieux causés par les traiteriels et l'abus du tebac. — Fa-





PARIS méthod essante

Les Cours se rectifient sans que Sausse prenne des proportions exagérées.

webe se conduit donc avec beaucoup de sagesse

te entend excore done

mmes delicates et aux personnes assablies par ige, la maladie ou les fatigues de toute nature

THE STATE OF A PROPERTY OF A STATE OF A STAT

Grédit Lyonnais est toujours lourd aux envisons de 960. Cette valeur a évidenment perdu la mestileure part de son élasticité. On se demande avec

#### ABONNEMENTS

Un An. . . . . . . . . . . . . 10 fr. ENVOI FRANCO PAR LA POSTE Etranger. . . . . Port en sus

> rue de la P PENSIONNAIRES

Les polémiques clérico-conservatrices quand elles ne se traînent pas dans le ruisseau, en arrivent à un degré de sottise, qui doit inspirer une profonde

Se charge de pla<u>var l</u>es enfants.

commisération pour leurs auteurs. On peut lire dans tous les journaux orthodoxes, on peut entendre dans tous les sermons les aphorismes que voici :

La France honnête est avec nous. Nous sommes le pays, qui travaille et uérison rapido et sare 🤋

Le gouvernement est aux mains des déclassés, des va-nu-pieds et des oisifs. Les parquets républicains sont encombrés d'ignorants, de fruits secs et d'imbéciles.

Il y en a comme cela, des litanies interminables, que récitent, matin et soir, les dévots du trône, les convives de l'autel et les clerjons de l'ordre moral.

Par conséquent, voilà des gens pourvus en apparence de leurs facultés mentales, puisqu'ils ne sont ni à Charenton, ni à l'Antiquaille, voilà des gens qui passent leur temps: à persuader à leurs lecteurs ou auditeurs, que la France se divise en six millions de coquins et en trois millions d'honnêtes gens, - nous ne parlons que des masses électorales.

Les trois millions d'honnêtes gens sont pour eux, bien entendu, et les coquins pour la République. 30 au aziste.

Six millions, rien que cela! Maintenant expliquez comment ces six millions des chenapans, capables de tous les mélaits et de tous les crimes, n'ont pas encore ancanti, démoli, deveré cette minorité d'hommes justes, vertueux, modéres, charitables qui crient : à bas les décrets! traitent les présets de canailles, et les commissaires de ban-

Il y a là un miracle de mansuétude

Feuilleton de la RENAISSANCE

# PLUS DE LUXE

# LABOUREUR

Tel est, parait-ilisəleishotadiosidsoqpotussocter HOUNES, DANES, FILLETTES ET ENFANGSIG Un journal dévot de Lyon a lancé cette ingénieuse idée qui est en train de faire son chemin dans le bon monde.

Ah! vous vous permettez, manants, d'être en République, attendez! Nous allons réduire à la famine les tailleurs, tailleuses, chapeliers, modistes, coiffcurs, parfumeurs et les autres

Une simplicité biblique va succéder aux prodigalités d'antan.

Cette perspective nous ouvre des horizons dont le pittoresque ne laisse rien à désirer, et nous ne pouvons résister à l'envie de faire défiler devant nos lecteurs, une série de petits tableaux de la « société » sans luxe.

#### ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration Abonnements, Articles d'argent Doit être adressé a M. A. ALRICY 2016 Interio Labanne, cours Lafayette, 5

edge salus demander la rouge expirition is s'accorde bien mal avec les habitudes et les mœurs des six millions de gredins.MIMI

D'autant plus que si nous passons à l'antienne suivante, le gouvernement étant aux mains des parasites et des vanu-pieds, ces derniers ne doivent rien avoir de plus presse que de se repaître et se vêtir aux dépens des gentilshommes et bourgeois cossus, qui ont le privilège de la bonne cuisine, des vêtements chauds et des chaussures confortables.

Eh bien, none ces vænu-pieds ne premient rien a lears riches voisins, on ne les voit ni eventrer les caisses publiques; comme les grands seigneurs de l'empire; ni se gaver de pets de vin, de dilapidations et de gaspillages, comme les hauts seigneurs des monarchies dis parues.

Serait-ce donc quelles des va-nu-pieds sont moins va-su-pieds qu'on veut bien le dire?

Probablement, et si, pour simplifier les calculs, nous prenons comme point de comparaison les va-nu-pieds et les conservateurs de la Chambre, on en arrive accette conclusion bizarre, qu'il serait imprudent aux premiers de changer leur misère contre l'opulence de leurs collègues.

Il y a mieux, cu jetant un coup d'œil indiscret sur les mystères de la caisse parlementaire, on apercoit pas mal de petits papiers timbrés, exploits d'huissier, oppositions, saisies-arrêts, etc., dirigés... contre ces gueux de républicains, n'estce pas? Eh non, contre ces fortunes rovalistes, orléanistes ou impériaux... La proportion est de un à dix entre les deux partis 1) fr.

En verite des gens si bien rentés ne paieraient par eurs dettes? Il y aurait des billets proteste des notes de tailleurs en retard? Hélas oui!

Et cela se comprend, qui ne travaille pas, depense, qui ne gagne rien sen

olet des

comtesse,

vous êtes

#### REDACTION

ZI Adresser lest communications A. M. Coste LABAUME, Directeur Cours Lafayette, 5, Lyon

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS 

dette, et ces beaux messieurs travaillent si peu.

Que dites-vous là ? Les conservateurs, les monarchistes, les cléricaux ne pas travailler! Quand le père Monsabré s'écriait l'autre jour en pleine chaire de St-Augustin: la France qui travaille est avec nous!

Ah l'excellent Monsabré!

La France qui travaille! Elle se promènerait donc alors sur les boulevards avec la jeunesse oisive et dorée des cercles catholiques, elle se gobergerait donc dans les cabarets à la mode, avec vos petits crevés bien pensants qui manifestent autour des jésuites et cherchent à assommer les commissaires! Elle encomibrerait donc les fauteuils et les loges de théâtre en compagnie de ces Madeleines d'occasion qui deviennent, sur leurs vieux jours, dames de la miséricorde, dames de l'œuvre, dames patronnesses, et auxquelles il sera beaucoup pardonné, parce qu'elles auront beauçoup aimé?

La France « qui travaille » se retrouve encore, paraît-il, autour des tables de whist du noble faubourg, entre un monseigneur bien nourri et une douairière dont le petit-fils taille des baccarats formidables et s'endette jusque pardessus

les désœuvrés manient la pioche, l'outil,

Tas de peresseux, tas de fainéants! Allez donc travailler chez Bignon, au Jockey-Club, ou chez la petite Chose. C'est ainsi qu'on gagne le Paradis, l'estime du monde et les éloges des bons journaux.

Quant à la radicaille, quant à ce ramassis de six millions de coquins, de vanu-pieds et de parasites qui ne quêtent ni pour eux, ni pour le Pape et qui n'érigent pas la mendicité en ordre religioux,

Ah le bon billet | Ah le bon sermon!

les cheveux.

Voilà la France travailleuse! 3 sb our . Et pendant ce temps, les républicains, la bêche, le compas, la plume...

Fermier général : V. FOURNIER Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ ray sampane Confordant of the sometime Mablissement financier field had is a pour

ANNONCES

ils me sont bons que pour le suffrage

universel et trop verts pour la monarchie. Les renards du cléricalisme ne veulent pas de ces goujats.

-ditoqyd supasd s JACQUES BARBIER

# L'ENQUÂTE

Le Gaulois et ses congénères essayents --dans un but que nous comprenons bien de démontrer l'inutilité de d'enquête parlementaire sur l'affaire Cissey.

Le National et quelques autres journaux républicains de nuance modérée — dans un dessein qui nous échappe - plaident la même cause.

L'enquête n'a plus de raison d'être, diton, après le jugement rendu par le Tribunal de la Seine. La poursuivre, ce serait faire acte de suspicion contre les honorables magistrats qui, que, quoi, dont, etc...

Nous ne sommes pas de cet avis. L'enquête nous semble nécessaire pour plusieurs raisons.

Les accusations lancées contre M. de Cissey, sont de celles qui bouleversent tout un pays - parce qu'elles attaquent non-seulement un homme, mais tout un système d'administration. On ne saurait faire trop de lumière sur les faits articulés. Cette lumière est-elle complète à l'heure qu'il est?

Certes, la confusion de MM. Laisant et Rochefort a été absolue devant le Tribunal. Leur attitude pendant les débats, a été aussi arrogante que piteuse. Ils se sont présentés, sans preuves, sans témoins. De son côte M. de Cissey est sorti vainqueur de cette lutte judiciaire, et on doit reconnaître que son innocence sur les chefs de vol et de concussions, est jusqu'à présent indiscu-

Mais les deux condamnés maintiennent plus énergiquement que jamais leurs accusations. M. Laisant l'annonce dans le Petit Parisien, M Rochefort le proclame dans les réunions politiques. Les témoins qu'ils n'ont as pu citer l'autre jour, ils prétendent les amener devant la commission d'enquête. Leurs mains sont pleines de preuves accablantes, qu'ils feront connaître. C'est du moins ce qu'ils disent.

Enfin, il faut considérer d'autre part, que les témoins cités par M. de Cissey, tous d'une honorabilité incontestée, étaient pres-

THE PERSON OF TH

rien n'est plus galant comme négligé. Mais mela ne vaut pas encore mes bottines.

La baronne. — Montrez de grace! La baronne. — C'est tout un pême! Où avez-vous bien pu dénicher de paréilles sa-

La comtesse.—Chez mon concierge qui est raccommodeur en vieux. J'ai choisi le rebut de sa boutique.

La baronne. — Cela se voit. Jamais rien de plus éculé... La comtesse - Et que serait-ce si je

vous montrais mes pieds!

La baronne. — Comment vos pieds aussi chez le concierge?

La comlesse. - Non, je veux dire que je les ai mis à l'unisson des chaussures. Lasbaronne. - Je comprends : vous ne

les lavez plus. La comtesse. - Et ils sont d'un noir! Le Père Xxxxm'en faisait encore compliment

Tautre jour. AUGH V La baronne Plus sales que les siens, La comtesse de la Line di Line II A T

La baronne .- Alere c'est un miracle ! leis el seriment puot sur le ciel ! PLUS DECUULEME

La duchesse de Croquefer. - Vous savez

Baptiste as no Opi madame la duchesse, et je vais organiser le service des rafraîchissements.

La duchesse. — Quels rafraichissements

Baptiste? Bapliste. - Mais du thé, des sirops, du nunch...

La duchesse. - Vous êtes fou, Baptiste, ce sont la des consominations de luxe que notre deuil religieux nous interdit.

Bantiste. - Alors de l'eau sucrée, seulement.

Le duchesse. — C'est bien doux pour l'a-mertune de nos douleurs.

Baptiste. - Madame la duchesse veut-elle simplement de l'eau chaude... La duchesse. — C'est cela : de l'eau

chaude dans une cruche. Avez-vous une mauvaise cruche, Baptiste?

Baptiste. - Parfaitement, celle qui me sert de bouillote. Maintenant faudra-t-il sortir le service de Sèvres ?24

La duchesse. -- Le service de Sèvres y reorgez vous! Nous boirons dans des écuelles.
Il y à bien des écuelles à l'office?

Bantiste. — Naturellement, celles où

mangent les chats... La duchesse. - Voila notre affaire.

Baptiste. — Enlèverai-je les housses des La duchesse. - C'est-à-dire que vous

enlèverez les fauteuils eux-mêmes. Baptiste. — Comment les fauteuils! Et cu

# La baronne frog. > Honjur à la bonne heure! Jerveis que fidèle à nos principes. Saint Comps.

me suis mise, pour sortir, sus i simplement que possible. Vous admirez mon manteau?

La our onne Grag. — Couvert de taches de grasse, c'est parfait.

Van gomtesse. N'est-ce pas! figurez-vous que ma cuisiniere s'en est servid pour nettoyer toutes ses casseroles. Excellente idée, il

La baronne Groy. La comtesse. — A votre aise, laissez-moi d'ailleurs, yous fuire compliment aussi sur votre toilefte orthodoxe. Le châle est des mieux réussis.

La baronne. — Trois trous dans le dos, j avais envig de le déchirer un pen plus un La comtesse. - Non, cela suffit, et vous avez tout à fait bon air. En outre, votre cha-

peau est une merveille. La baranne. - Un torchon ma chère! Jel'ai fait rouler dans le charbonnier par ma fepime de chambre. On ne peut plus le toucher qu'avec des pincettes.

La comiesse. -- C'est encore trop hon pour cette infâme République. La haronne, - Que pensez-vous de mes La comtesse. — Déchirés à tous les bouts,

Shrolf, 31 Sing Secure VINCE.

Baptiste, que c'est aujourd'hui mon jour de réception.

que tous d'anciens subordonnés de l'accusé; et par conséquent le Tribunal n'a pas eu entre les mains, tous les éléments nécessaires pour rendre une enquête sans objet.

Que de raisons, pour j'enquête! Tout le monde est intéressé à la réclamer: les condamnés, le public, et M. de Cissey lui-même.

D'ailleurs, elle se fera, puisque la Chambre a nomme la commission qui en est chargée, et il ne nous reste qu'à faire des vœux pour qu'elle ne traîne pas quinze ou dix huit mois, comme la plupart des enquêtes dont on voit bien le commencement, mais dont on la cabale, à qui ferant au ... nil al ziamai tiov en pensionnaires aires prissance de

#### LES FAUX-FUYANTS

Nos sénateurs de droite sont bienselles dignes fils de l'ordre moral, les purs des cendants de ces politiciens de malheur qui n'eurent jamais à leur service que l'intrigue sournoise et la fourberie maladroite.

Désespérant de renverser le ministère par un ordre du jour motivé, battus dans toutes les questions comme dans tous les votes, nos habiles gens essaient de se rattraper en transformant la discussion du budget, en une série d'interpellations sans portée et sans sanction.

Le budget du ministère de l'intérieur se présente... Gavardie surgit de son fauteuil comme un diable d'une boîte, et pendant deux séances inflige à ses collègues une de ces harangues burlesques dont il a la spécialité.

Diatribes grossières, apostrophes injurieuses, cancans de portière, tout y est, sauf le talent, le goût et l'équilibre céréeat refuse de se démettre de falsad

ministre de l'intérieur à incompagna quoq Non, je n'interpelle pas, répond notre fantasque, mais je continue.

Et M. Léon Say bonhomme le laisse continuer, et deux journées sont perdues à entendre cette série de divagations qui appellent impérieusement un conseil judi-

Après le budget de l'intérieur, le budget de la justice qu'il parce, parce qu'il soitsuf

Même comedie, même ficelle." Pas d'interpellation, pas d'ordre du jour, mais un réquisitoire en trois points de M. Oscar de la Vallée, qui fut si nous avons bonne mémoire, quelque peu procureur ou substitut sous l'empire. Admirable condition pour parler avec autorité de la magistra ture, de son autorité, de ses vertus et de son indépendance. Aussi notre homme ne se ménage pas, et nous sommes obligés d'entendre pour la vingtième fois, les rengaines qui traînent dans tous les journaux conservateurs sur les magistrats démission naires, les déclinatoires d'incompétence, l'inamovibilité menacée, elequtribunal des conflits et le reste.

En quelques phrases mettes et vigoureuses M. Cazot fait justice de ces jérémiades, ampoulées, auxquelles le légendaire Baragnon apporte en vain l'appui de ses pantalonnades tonitruantes.

Est ce fini ? En avons-nous terminé avec les paroles inutiles? Jamais de la vie!

les invités de madame la duchesse s'assoi-

et marcheront à quatre pattes agilfaint ses

Baptiste. — Oh madame!

Vous devez en avoir à la desserte.

Je cours faire chauffer l'eau claire.

fait servir aujourd'hui, bobonne!

ront-ils.

aux patisseries?

dit gouvernement...

mangeable...

La duchesse. — Pas de réflexions. C'est

Baptiste. — Madame la duchesse a songé

La duchesse. — Oui, des croûtes de pain.

Bantiste. - Comment donc! Au besoin

La duchesse. — Je réfléchis que l'eau

Baptiste. — Cependant je ne vois pas... La duchesse. — Vous ne voyez pas, parce

quelles nous ne v

la fois les sympatament de la fois les sympataments de la fois les de la fois de la fois

on en prendrait chez le gargotier d'en face.

claire, c'est encore bien propre par ce mau-

que la foi vous manque... Vous nous servi-rez de l'eau de vaisselle!

Monsieur. - Quel triste diner tu m'as

Madame. — Auriez-vous la prétention

de faire des galas quand la religion est per-

sécutée? appropriés propriés propriés mais entre

un gala et un rôti brûlé au point d'être im-

Madame. - Vous êtes encore bien heu-

la seule losture qui convienne aux gens bien

pensants sous cette horrible République. Il s'agit de donner une leçon à la tyrannie.

Voici le sérénissime due de Broglie à la

Il s'agit du budget des affaires étrangères, et le protégé de l'empire dont les prétentions diplomatiques sont à la hauteur de donner une petite lecon de son crit aux manants de la République.

Dong on a manque de prudence, on a manifesté témérairement, on a failli nous jeter dans les aventures et dans les abimes... et tout cela pourquoi ? Parce que le duc de Broglie n'est plus président du conseil, parce que le duc de Decaze n'est plus ministre des affaires étrangères et que le duc de Gontaut-Biron n'est plus ambassadeur à Londres v the only the site and

ces parolészoub ans ducasportes paroles parole Hors des ducs point de salut me es. 1 »

Tout cela est fort beau, mais, le moun dre bout d'interpellation, l**e stroindr**e grain d'ordre du jour auraient mieuxiliai

Si vous aviez tant d'abus criants à signaler, ô Gavardie des Landes, si vous aviez tant de méfaits à flétrir, o de la Vallée (Oscar), si vous aviez tant de dangers à prévenir, o noble due de Broglie, pourquoi ne pas suivre la voie régulière et logique, pourquoiene pas renverser ce ministère odieux; qui dilapide à l'intérieur, forfait à la justice et divague aux affaires étrangè son des dommages que hir. deinmages que dista de la consecución del consecución de la consecución de l

C'est bien le diable si averredemegriefs aussi graves, des accusations aussi écrasantes, on ne peut flanquer par terre le « vidangeur » Constans, le bohême Cazo ou le gratte-papier, St-Hilaire.

Mais non, ils ne l'essaient même pas ces grands prophètes de la réaction rancuneuse

Ils ne formulent pas d'interpellation, ils ne déposent pas d'ordre du jours car ils sa vent trop bien le sort qui leur serait réservé! The Leur Impuissance s'affirme une fois de plus, dans ces faux fuyants parlementaires, dans ces procedes de discussion hypocrité et louche: N'osant/past/attaquent la République en face, ils cherchent à la mordre aux talons, et ne pouvant la mordre, ils aboient. C'est le lot de tous les roquets. fait souvent for

#### uns ce cas, car GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

La loi sur la gratuité de l'instruction primaire, votée par la Chambre, agace les nerfs des réactionnaires.

Cette gratuité les afflige, non en ellemême — car vous savez s'ils sont partisans de l'instruction et du bien-être populaires — mais parce que cette gratuité n'est pas

Les communes paieront les frais, au moyen de quelques centimes additionnels; C'est un trompe l'æil, une duperie, un men-

voila comment on leurre ce pauvre peuple trop bon, trop credule. D'une main, on lui fait un cadeau, de l'autre on lui demande de l'argent.

M. Freppel qui est l'inventeur de ce modeste argument, aurait bien dû nous indiquer la manière d'arriver à la gratuité par une

reux d'avoir un rôti. Si je m'écoutais, on ne mangerait que des légumes crus.

Monsieur. - Comme les trappistes. Madame. - Parfaitement : c'est bien le moins que nous témoignions notre sympathie à ces martyrs, en suivant leur régime. Monsieur. - Avoue, Amélie, qu'ils se

sont rattrapés.

Madame. — Qu'entendez-vous par là?

Monsieur. — J'entends que pendant les
quinze jours où nous donnames l'hospitalité
à ces deux révérends, les rôtis ne brûlaient

pas. a snov n Tenez, Auguste, vous ne comprendrez jamais rien à la religion.

Monsieur. — Permettez ma chere, je comprends que depuis six semaines, on vit horriblement à la maison. Aujourd'hui un rôti brûlé, hier un potage salé à rendre l'ame, demain...

Madame. - Demain des coquilles de noix et un hareng saur; voila notre menu.

Monsieur. — Grand merci. Madame. — Il s'agit de montrer à quel monde on appartient. Prétendez-vous vous empiffrer comme des manants!

Monsieur. - Empiffrer, empiffrer...

Madame. - Lisez les hons journaux mon ami, et vous verrez que tous nous conseillent la simplicité et les privations. Il faut non seulement affirmer notre foi, soutenir notre opinion, mais encore enrayer les affaires, paralyser le commerce, pour que cette République ne vienne pas se targuer d'une prospérité mensongère. C'est ainsi que je ne me autre voie. Sil'Esprit Saint qui nous protège, descendait tous les ans, au ministère des finances, sous la forme d'une colombe, portant dans son bec non pas un rameau d'oli-vier, mais un sac de billets de banque, la question serait tranchée.

Il y a encore un autre moyen auquel ni la majorité ni le gouvernement n'ont songé. Les, ministres auraient pu couvrir les frais, avec leurs propres fonds. Quel succès n'aurait pas obtenu, M. Jules Ferry s'il avait fait, du haut de la tribune, la déclaration

suivante: """ nous sentons tout le prix d'un portefeuille, aussi, pour vous témoigner notie reconnaissance, voulons-nous offrir un sacrifice au pays. Tant qu'il aura l'honneur d'être au pouvoir le cabinet que je préside paiera de sa poche, les dépenses supplémentaires nécessitées par la gratuité de l'instruction primaire. Nous posons la question de confiance sur ce point. »

Woila une solution! Entraînés par l'exemple, commo dans la nuit du 4 Août, les membres les plus riches de la droite, guidés par l'évêque Freppel, se seraient sans doute engages à faire les frais du budget des cultes auquel ils auraient remoncé sur l'autel de la patrie.

Car it n'est pas gratuit non plus... pour les communes, ce budget de l'Eglise, que les libres-penseurs ou les indisserents qui sont la majorité, payent proportionnellement à deur fortune, comme les catholiques les plus fougueux, qui sont la minorité.

Une autre objection élevée contre la loi, vient de ce que les pauvres seuls supporteront les charges nouvelles, créées par la gratuité de l'instruction. C'est la que se révèle dans sa grandeur, la touchante sollicitude des conservateurs pour les classes déshéites. Bonnes gens, si vous saviez comme

Cette générosité nous rappelle la phrase que le roi Louis-Philippe, avait hypocritement placés dans un de ses discours du trône: « Français, s'écriait le modèle des rois constitutionnels, je ne veux que votre tien. » Le public français releva ce fâcheux quiproquo, car le roi bourgeois ne pratiquait

guère cette maxime qu'a son profit. ...Le bien du peuple, les deniers du peuple! nos adversaires s'en montrent avares aujour# d'hui, par simple tactique. Les ménageaient-ils avec une semblable parcimonie, quand ils votaient les listes civiles, les dotations, et toutes les sommes englouties dans les aventures et les orgies impériales ?

Du reste, l'objection ne résiste pas à un simple examen. Le pauvre ne payera que selon ses moyens. De plus, quelques centimes additionnels ajoutes aux impôts, passent inapercus, tandis que le payement en bloc des frais d'école, outre qu'il est plus considérable, constitue une charge plus vexatoire.

Demandez aux percepteurs qui sont charugés dansules campagnes, du recouvrement des impôts. Pour payer l'école, ils se font tirer l'oreille, et souvent ils ne versent les fonds qu'après un commandement, et en

La gratuité de l'enseignement sera donc bien acqueillie par les habitants des campa gnes comme par ceux des villes. Cette réforme démocratique est dans les vœux de tous, depuis plus d'un demi-siècle. Elle sera populaire, et profitera à la République. Voilà le secret de tout ce tapage, et l'ori-

gine de tous ces sophismes.

#### Un de Plus!

Le Tribunal civil de Lyon, présidé par M. Br gueil, vient de se déclarer compétent dans l'instance engagée par les capucins ou les carmes, contre le Préfet du Rhône.

Nous ne pensons pas que personne ait, été sur-

commanderai pas de robe, ni de chapeau cet hiver. Monsieur. — A votre aise. Mais yous

allez perdre votre réputation de femme bier mise. A

Madame. — Que m'importe? J'y gagne, rai la réputation d'une femme du grand monde. Toutes les dames de la noblesse vont s'habiller comme des chiffonnières.

Monsieur. - Remarque ma bonne, que nous nous appelons Berluchon tout court.

Madame. - Je le sais trop : mais en me woyant passer malpropre, on me prendra pour une marquise.

Monsieur. - De la noblesse à bon marché, je préfèrerais une roture plus confortable.

Madame. — Quel esprit vulgaire! Monsieur. — Je n'insiste pas, car la dis-

cussion serait interminable. Allons nous cou-

Madame. - Allez mon ami!

Monsieur. - Ah sacrebleu! mais c'est une plaisanterie. Quest-ce qu'on a fourré dans mon lit?

Madame. - Des noyaux de pêche, mon ami; il faut se mortifier.

Monsieur. — Il n'y a pas que cela!

Madame. — Puis trois ou quatre vieilles brosses que j'ai fait découper par ma fenime

de chambre too squretto de la tête...

Monsieur. — Mais tu perds la tête... Madame. On Qu'importe, si je gagne le vous donne mandat de précher l'Association pris de cette décision conforme à l'orthodoxie ju-

Nos magistrats inamovibles passent leurs journées et leurs nuits à décliner le verbeuncies

Je sus compétent; por de cassation: indique ce président; por de cassation: indique ce président; pour de cassation: indique cassation: indicassation cassation ca

C'est une monomanicadont on ne les guérira el cela continue da reste, les prótoiresem Dans ces conditions, et étant donné un parti pris aussi arrêté, il nous semble fort inutile que M. le Préset du Rhône se donne désormals la peine de

prendre un avocat et de faire plaider longuement une cause perdue d'avance. Car, ce n'est pas sini, à la suite des bons carmes, nous allons voir arriver les braves capucins, puis les dignes maristes, puis les excellents dominicains, tous les moines, moinesses et moinillons qui ne se-

jugement de compétence à leur service. um unu Le Tribunal de Lyon est trop aimable pour leur refuser ce plaisir, et M. Oustry est trop intelligent pour se déranger, puisque l'affaire est enten-

raient pas satisfaits, s'ils n'avaient pas tous un petit

Des arrêtés de consits mettront sin naturellement à cette épidémie de compétence, sans qu'il soit besoin de plaider deux houres durant, devant des juges dont l'opinion est... inamovible.

## FEUILLES"VOLAUTES

Manifestons, manifestons ! Diag us tiro Pendant que les communards manifestent autour de la tombe de Ferré, les cléricaux manifestent autour du catafalque de Lacor-

Louise Michel d'un côte, le père Monsabre de l'autre, tous ces extrêmes se touchent et se rencontrent sur les bancs de la correctionnelle, pour cris séditieux, outrages aux

agents, rebellion, etc. La République ne s'en porte pas plus mal, et ces petites émeutes de caboulot ou de sacristie, ont l'avantage de prouver aux gens raisonnables, que révolutionnaires rouges

et révolutionnaires blancs doivent être mis dans le même sac. Jules Simon 00

Comme suite à ces exercices, Rochefort dont le crédit est en forte baisse, vient de lancer un pétard à sensation.

Il s'agit de demander au Conseil municipal de Paris, l'autorisation de dresser un monument expiatoire, aux victimes des journées de mai 1871.

Ce projet ne manque pas d'une certaine originalité, et nous y souscririons volontiers, à une condition : c'est que. l'on dresserait au sommet du dit monument, une potence où l'on accrocherait MM. Félix Pyat, Rochefort, Olivier Pain, Cluseret et autres héros de la Commune qui sont aussi vivants que possible, et dont tout le martyre consista à envoyer à la boucherie vingt mille pauvres diables, grisés d'eau-de-vie et d'excitations criminelles.

Si la Commune doit être expiée par quelqu'un, en effet, c'est en premier lieu par les provocateurs de cette guerre civile abominable.

Nous plaignons volontiers les malheureux qui y laissèrent leur peau, mais nous avons de plus profond mépris pour les provoçateurs couards, qui n'ont jamais su que gagner au large et ramasser des gros sous dans cette boue sanglante. لمما المقالمات المتعادلات والإوارة tions dans dix jowaux -- aux

Livre d'or de la magistrature. Le président du Tribunal de Blois, vient de laisser insulter gratuitement le Procureur de la PRINCES AND PRINCES OF THE RESERVOIR IN THE PRINCES OF THE PRINCES

Monsieur. - Au diable le ciel en cette compagnie! Je vais écrire à notre député de condamne-t-il à 16 francs d'amende, un gentilhe aniengale Le commis. - Madame désirerait-elle

une robe? Madame Arsinoé. Oui, mais quelque chose de très simple. Le commis. - Cette étoffe nouveaute?

Arsinoe. — Beaucoup trop beau et beaucoup trop cher. Le commis. Alors ce simple lainage?

Arsinoé. — Toujours trop beau.

Le commis. — Voici des étoffes de trente

sous le mètre. Arsinoé. — Je voudrais encore moins

cher. Mais alors ce sera bien

Arsinoe. — Peu ni importe la première patte venue. Nous n'avors pas à songer à la toilette, puisqu'il n'y a plus de dominicains.

Le commis. - Nous allons voir à l'étalage: dix neuf sous, quatorze sous, ce serait dans les prix de madame.

Arsinoe. — Vous n'avez rien de meilleur marché? Le commis, Si madame, des feuilles de

Arsinoé. - Quelle idée! Il faudra que j'en parle à mon confesseur.

L. LECLAIR.

République, qui avait le malheur de lui déplaire.

Ce procureur en effet, remplaçait un démission quire; par conséquent il n'était plus bon qu'à donner aux chiens, c'est-à-dire aux aboiements des avocats cléricaux.

On dit que ce président va être déféré à la Cour de cassation. Encore un martyr à canoniser.

Si cela continue du reste, les prétoires des tribunaux vont devenir une halle où l'on pourra se livrer aux scènes les plus incongrues.

Depuis que certains barreaux sont encombrés des avocats des Facultés catholiques, il ne se passe guère de semaine sans que ces messieurs bien élevés ne se livrent à quelqu'algara le qui rappellent les « boucans » de collège.

Nous avons eu à Lyon la manifestation des chapeaux; puis la manifestation des murmures. A Paris, le procès Laisant-Cissey a donné lieu à un tapage tel que l'on se serait cru au cirque Fernando ou aux Folies-Belleville.

Un de ces jours hous apprendrons que le réquisitoire d'un procureur ou d'un substitut a été accueilli par des cris d'animaux variés: l'ane, le coq, le cochon, tout cela rendu au naturel.

Il faut s'attendre à tout avec la bonne société.

Seize francs d'amende.

C'est décidément le tarif.
Un juge démissionnaire, M. Stoffel, ayant écrit au garde des sceaux qu'il arthissait la Justice, — la cour de Nancy vient de lui infliger les seize francs en question.

Sous l'Empire nous aurions payé une fantaisie dans ce goût-là, de six mois de prison et de cinq mille francs de domma gestifitérêts.

Mais en République, le prix des outrages a baissé considérablement.

Aussi tout le monde peut s'en fourrer jus-

Il faudrait ne pas avoir seize francs dans sa prouvei auchon prouveir auchon raisonnables, que de seize que d

Nous tenons de source fort autorisée que Jules Simon aurait été choisi par l'archevêque de Paris pour précher l'Avent à Notredoame.

Le doux philosophe revêtirait, à cette occasion, un costume de circonstance composé d'une robe de dominicain, d'un rabat de jésuite, d'une ceinture de capucin et Trin collet de mariste.

Son premier sermon sera la paraphrase de cette maxime de l'Evangile: Tu ne serviras pas deux maîtres à la fois.

au soldinet nonument, une potence où l'on au soldinet où l'on au l'on au l'ort, Oli de 17,000 où l'ort, où l'o

puritains de la presse conservatrice?

De trouver atrocement indulgent, et considérablement mou, le jugement du tribunal correctionnel de la Seine qui frappe MM. Laisant et Rochefort. Ce président Cartier est d'une partialité révoltante. A peine, ose t-il infliger 16,000 francs de dommages-intérêts, 8,000 d'a mende sans compter les frais de dix insertions dans dix journaux — aux deux accusateurs de l'ancien ministre de la guerre.

La prison, la déportation, l'exil, la roue, le gibet, la potence, étaient seuls capables d'expier un tel forfait.

Oh! les bons apôtres que ces conservateurs? Fiez-vous à eux pour bien apprécier l'impartialité des juges. Un tribunal condamne-t-il à 16 francs d'amende, un gentilhomné convaincu d'avoir outrage les agents de l'autorité, la peine est jugée plus que suffisante. Si d'aventure, on vient à acquitter un hobereau arrêté pour avoir arraché la cravate d'un préfet, c'est parfait; on ne va pas plus loin dans la fermeté et l'inamovibilité.

S'agit-il d'un des leurs, la moindre condamnation devient un crime. Pour les autres, l'extrême rigueur est de droit.

Un républicain est outragé dans son honneur, et cite ses calomniateurs devant les tribunaux. La justice est bien bonne de s'occuper de l'honneur d'un républicain. Cela en vaut-il la peine? Que ces gens là se décrassent eux-mêmes. Ce n'est pas l'affaire des juges, de mettre le nez dans leurs ordures.

dans leurs ordures.

Ainsi pour l'affaire Jung. Ge colonel insupportable, contre lequel le Gaulois avait relevé le crime de haute trahison, eut l'audace de poursuivre M. de Wæstyne. Le tribunal, secondant ses desseins, condamna le reporter du Gaulois à quelques mille francs d'amende et de dommages—

paration accordée à un simple colonel gambettiste, on la refuse à un général conservateur, et MM. Laisant et Rochefort seront libres, pendant que M. de Wæstyne pourrira sur la paille des cachots! C'est un déni de justice.

Tout doux, puritains grincheux. Votres comparaison est assez mal choisie. Le colonel.Jung est sorti de l'audience du tribunal, avec tout son honneur. En fouillant son dossier, on ne découvrit qu'un coupable, et ce coupable c'était M. de Cissey, amant de la baronne Kaulla. Cette tache est marquée en caractères ineffaçables, sur les épaulettes du général. Et s'il a pu se laver — ce que nous reconnaissons volontiers - de l'accusation de vol et de concussion, il n'en reste pas moins après comme avant les débats, aux yeux de tous, le ministre frivole qui n'a pas craint de sacrifier les intérêts de la discipline aux caprices d'une aventurière.

A deux hommes d'un honneur inégal, doit-on une réparation analogue? Le tribunal ne l'a pas jugé ainsi, puisqu'il accorde aux accusateurs de M. de Cissey, ce qu'il avait refusé à ceux de M. Jung les circonstances atténuantes.

Et du reste, cette amende, ces dommages-intérêts, ces frais d'insertion, imposés à MM. Laisant et Rochefort, ne constituent-ils pas une condamnation suffisante? Alors, il faut convenir que la jurisprudence de la presse conservatrice a singulièrement varié depuis l'affaire Challemel-Lacour.

On se souvient de ce procès M. Challe-mel-Lacour qui devait être nommé ambassadeur de France à Berne, était simplement accusé d'avoir triché au jeu. C'est avec ce beau coup droit, qu'un fol-fleulaire religieux avait essayé de fermet l'accès de la carrière diplomatique à l'honorable sénateur. M. Challemel poursuivit le journal, et, après une plaidoirie de M. Gambetta, le tribunal condamne à 10,000 francs de dommages-intérêts l'inventeur de cette diffamation.

bitante. On ne concevait pas un tel excès de zèle. Ces 10,000 francs étaient une honte pour ce tribunal servile. La condamination était sans précédents, comme sans mesure. Nos petits neveux n'y croiraient pas. Et tout cela pourquoi? Pour laver un futur ambassadeur, d'une accusation d'indélicatesse et de vol!

En reprenant ce refrain, nous pourrions dire à notre tour : quelle disproportion entre la condamnation et le délit? Ces 16,000 francs de dommages-intérêts, sont exorbitants, ces 8,000 francs d'amende sont monstrueux, ces frais d'insertion dans dix journaux sont un comble. Et tout cela pourquoi? Pour enlever quelques éclabous sures à l'honneur déjà maculé de l'amant de la baronne de Kaulla!

et nous nous reprendrons pas ce refrain et nous nous contenterons de dire qu'en tre un colonel honnête, intelligent et patriote, et un général incapable et libertin, il peut bien y avoir l'épaisseur de quelques mois de prison.

Monsteur - A votre aise. Mais von thez perdre votre reputation de femme bier track. Les Prédicateurs de l'anne de l'

ongs of some state of students of serious less incredules qui nient les miracles. L'ordre des Jésuites, les Carmes, les Maristes, dissous au nom de loi, ressusciteront le premier dimanche de l'Avent dans les chaires de Saint-Nizier, de Saint-Bonaventure et de la Rédemption.

Ce miracle nouveau est dû à la haute influence de M. Caverot, archevêque de Lyon.

Voici ce qui s'est passé vraisemhablement dans le cabinet du primat des Gaulesciezho Le Cardinal. — Etes-vous jésuite ?iodo Le Jésuite. — Qui, je le suis par la grâce de Dieu.

Vous considérez-vous comme dissous?
Ce serait commettre un blasphème contre la sainte providence.
Votre ordre est-il éternel

Oui, notre ordre est éternel.
 La résurrection de Notre Seigneur après le troisième jour, n'est-elle pas un encouragement pour vous?

— Nous ressusciterons comme le Seigneur.

— l'approuve vos doctrines orthodoxes et
vous donne mandat de prêcher l'Avent dans

l'église de le en qualité de jésuite. Dieu rêta

— Que de reconnaissance, monseigneur!
Nous allons enfin rentrer dans nos couvents
abandonnés de Fourvière et de la rue SainteHélène.

— Patience. L'heure de la réparation définitive n'a pas sonné. Prêchez l'Avent et le reste vous sera donné par surcroit.

Voici malifenant ce qui pourra se passer. Le jésuite, le cœur inondé d'espérance, prononcera un premier sermon dont nous sommes heureux de pouvoir donner les grandes lignes.

« Mes Frères, de dans le célèbre evangile coutre les puissances : « L'œuvre du méchant périra comme la fleur. » Ma présence dans cette chaire de vérité justifie ces paroles.

« Les méchants ont inventé un tribunal des conflits, pour les absoudre. L'Eglise possède, de toute éternité (voir l'Evangile selon saint-Marc) une juridiction supérieure qui défie toutes les institutions humaines. Ce tribunal a prononcé, M. Cazot... pardon, Dieu le père, qui le préside de droit, a consulté ses deux assesseurs: Jésus-Chrit et l'Esprit-Saint. A l'unanimité des voix, la sentence des juges infidèles a été déclarée vaine.

«Lordre que je représente va renaitre de ses cendres Je parle, donc je suis. Je suis donc je bravo les grands de la terre et leurs décrets. La rentrée des élèves aura lieu dans notre institution de la rue Ste-Hélène, après les vacances du jour de l'an. Le prix de la pension est augmenté d'un tiers en raison des dommages que nous venons de subir. Confession aux mêmes heures que précédemment, régime hygiénique, instruction variée, cours régulier de civilité puérile et honnête. Vive la liberté le est la grâce que je vous souhaite. »

Revers de la indedalle speter para el uo

Un commissaire: La J'di granda fegret

monsieur, de vous déranger à une heure aussi
matinale, mais une mission délicate que j'ai
à remplir auprès de vous, m'oblige...

Le Jésuite. — De quoi s'agit-il, cher

Le fésuite. — De quoi s'agit-il, cher monsieur?

— J'ai bien l'honneur de parler à M. Z... un ancien jésuite de la maison de Fourvière.

- Cela dépend, monsieur, en quoi consiste votre mission?

— Je dois constater votre identilé, avant de vous l'apprendre, et je renouvelle ma question Voici, si je ne me trompe, vos noms, prénoms et qualités.

— A vouloir paraître bien informé, on fait souvent fausse route.

— Je ne crois pas être dans ce cas, car le rignalement que j'ai entre les mains s'applique exactement à votre personne.

- Mais, enfin monsieur, quel est le but de toute cette inquisition?

— Vous êtes prévenu d'avoir pris le titre de jésuite, malgré l'expulsion de votre ordre, et d'avoir prêché en cette qualité. Le délit est prévu par l'article 16404 du Code pénal, et...

N'est-ce que cela, monsieur? Quel malentendu! Revenez de votre erreur. Je ne suis pas jésuite. Voyez mon rabat de prêtre!

— Pourquoi avez-vous été annoncé comme jésuite? J'ai là dans mon dossier une affiche où cette mention est imprimée en toutes let tres. Du reste, votre sermon est assez explicite.

on voit bien, monsieur, que les nuances de la langue ecclésiastique ne vous sont pas familières. Jésuite, cela ne signifie pas que je suis jésuite, mais que je l'ai été dans le passé, et que je puis l'être à l'avenir dans les pays étrangers, en Espagne, par exemple. C'est proprement une ellipse. Des exemples semblables se rencontrent très fréquemment dans les livres de nos docteurs. Lisezles, monsieur

— Mais votre discours? — smolimM — Distinguo, monsieur, distinguo. Pendant que je le prononçais, j'ajoutais mentalement: voilà ce que je dirais, si le gouvernement républicain — que je respecte, monsieur, que je vénère — rétablissait notre ordre dans un élan de générosité. Ces cas de conscience sont prévus, et mon sermon n'était au fond qu'un hommage rendu au ministère éventuel qui... enfin vous me comprenez.

— Je vous comprend si peu, que je romps l'entretien, en vous priant de vouloir bien comparaître, à deux heures de l'après midi, dans le cabinet de M. le juge d'instruction. Ma mission étant terminée, j'ai bien l'honneur de vous saluer, et vous laisse copie de la citation.

Le Jésuite (seul). — O mon Dieu, nous refuserez-vous donc un miracle l'annuabam E finita comedia.

#### THÉATRES

Grand-Théatre. — La corde la cassé. La société sous la gérance de M. Vachot a virtuellement pris fin le 1er décembre par suite du refus opposé par la quasi-unanimité de la troupe de continuer une exploitation dégénérant en ruine pour la plupart des associés, grâce à une administration, qui — tout en modifiant au détriment des artistes ses contrats primitifs, — ne savait ou ne pouvait assurer des spectacles, ni satisfaire aux

légitimes exigences du public. Chancelante et affaiblie des la première semaine de sa campagne, la direction Vachot aura vécu deux mois. De ce décès prématuré, mais prévu par tous les

De ce décès prématuré, mais prévu par tous les esprits clairvoyants et indépendants, M. Vachot et ses rarissimes défenseurs accusent volontiers la presse et deux ou troismeneurs de son personnel.

Ces assertions joviales ne supportent pas l'examen. La presse a été l'écho fidèle de l'opinion et s'est trouvée d'accord avec elle pour qualifier la gestion de notre théâtre municipal. Malgré son pouvoir, elle n'eût jamais persuadé à la population que MM. Clodio, Auger, Dangon, Salvani, etc., étaient dignes de figurer sur notre scène.

Quant aux deux ou trois prétendus meneurs de la cabale, à qui fera-t-on croire que deux ou trois pensionnaires, aient, possédé l'incommensurable puissance de faire trouver mauvaise par tous les abonnés et tout le public, une direction qui cût été excellente en réalité?

Sont-ce les meneurs et la presse qui ont conseillé à M. Vachot ses mesures autoritaires et vexatoires des débuts de la saison?

Est-ce la presse qui a affiché de pitoyables spectacles? Sont-ce les meneurs qui ont empêché l'engagement incessant du fort ténor? Est-ce la presse qui a indiqué le nom de M. Odezenne comme bassechautante? Sont-ce les meneurs qui ont signé des engagements réservant les mêmes ròles à deux ou trois artistes différents, au risque de procès ou d'impossibilité de jouer certains ouvrages? Etc., etc. Nous en aurions ainsi pour trois colonnes de points d'interrogations.

Non, — M. Vachot succombe sous des fautes accumulées, sous des erreurs de direction dont il est responsable et dont il ne doit faire porter la responsabilité à autrui. On comprend qu'il désire se dégager, mais l'impartialité et la bonne foi commandent la condamnation financière et artistique de son administration.

Maintenant quel est le dénouement d'une telle situation? La démission volontaire de M. Vachot ou la résiliation de son contrat par la ville.

M. Vachot n'ignore pas que la lutte est inutile. Sans troupe, ayant contre lui artistes, presse, abonnés et public, nous nous demandons vainement quelles raisons pourraient le décider à se maintenir dans une position insoutenable, dont il ne saurait retirer ni honneur, ni profit, et sans autre perspective pour lui que d'être une cause de trouble et d'embarras.

Si M. Vachot refuse de se démettre de fonctions qu'il est incapable de remplir actuellement, la ville a le devoir de résilier avec cet impressario pour manquement à certaines clauses du cahier des charges qu'il n'a point exécutées. Il y en a.

Après quoi — attendu que tous les artistes se déclarent prêts à continuer en société l'exploitation du Grand-Théâtre, jusqu'à la fin de la saison, avec un nouveau gérant choisi en dehors d'eux;

Attendu qu'il n'est demandé au budget municipal aucune somme supplémentaire à celle votée; qu'il s'agit d'une simple transformation de la raison sociale; Attendu que le départ de M. Vachot donnerait

satisfaction immédiate au public qui déserte aujourd'hui le théâtre, parce qu'il n'a aucune confiance dans les spectacles de la direction présente — et pour cause; Attendu que la ville de Eyôfe ne saurait demeu-

Attendu que la ville de Eyôff ne saurait demeurer sans théatre; — les théatres étant, indépendamment de la question artistique, une source de profits pour l'industrie et le commerce;

Attendu qu'une population intéressante vit du théâtre, et que sa fermeture la réduirait à la misère;

Attendu qu'une partie du petit personnel, orchestre, chœurs, ballet, etc., a contracté des engagements ici, sur l'assurance que leurs faibles ressources étaient garanties pour sept mois par une subvention votée un peu à cause d'eux;

Pour tous ces motifs, l'administration et le conseil municipal sont priés de vouloir bien hâter une solution et de provoquer au plus tôt la réouverture de notre première scène. Ce faisant, le conseil municipal aura réparé une

de ses deux erreurs en matière de théâtre, et il lui sera béaucoup pardonné parce qu'il aura un peu changé.

Théatre-Rellecour a sont indis que le Grand-Théatre, à cause de sa gérance, accumule les relaches forcés, après deux mois de piteuses soirées, le Théatre-Bellecour encaisse de superbes recettes avec les Etrangleurs de Paris. La, un public lassé par une direction maladroite s'abstenait, — ici, séduit par la qualité du spectacle, le public accourt.

D'un côté notre pauvre théâtre municipal conrait à sa ruine, de l'autre une scène rivale se relève et revient à flot, après avoir vu la mort de près. Si nous déplorons l'insuccès de l'un, nous applaudissons aux résultats de l'autre, parce qu'ils ont leur source dans une administration sérieuse, connaissant son métier et sachant faire apprécier ses intelligents efforts.

G. LAURENT

A la suité des incidents que nous signalons plus haut, dans la question du Grand-Théâtre, plusieurs des représentants de la presse, après une entrevue avec M. le préfet du Rhône, MM. les secrétaires généraux et M. le président du conseil municipal, ont essayé hier, d'amener une transaction qui, en satisfaisant autant que possible les intérêts de tous, aurait, à l'aide de concessions réciproques, permis la récuverture immédiate du théâtre. Cette démarche conciliatrice, qui avait, d'ailleurs, peu de chance d'aboutir, étant donnés les griefs des artistes, n'a pas produit de résultat. Le Grand-Théâtre reste donc fermé.

Après examen de la situation, nous croyons que l'unique solution consiste dans la retraite de M. Vachot. M. Vachot qui, pour des raisons dans lesquelles nous ne voulons pas entrer, s'est aliéné à la fois les sympathies du public, des abonnés, des artistes et de la presse, comprendra, nous l'espérons, que son départ est une nécessité à laquelle il ne peut plus se soustraire.

Concerts du Conservatoire. — Rappelons à nos lecteurs que, quel que soit le sort réservé à notre scène lyrique, la Société des Concerts du Conservatoire inaugurera ses séances le dimanche 12 décembre, au Grand-Théâtre.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant respons ble A. ALRICY.

#### REVUE FINANCIERE

Paris, 2 Décembre.

La Bourse est en plein travail de liquidation. L'argent montre des exigences dépassant les prévisions les plus défavorables. Le report sur notre 50/0 s'est payé à des taux qui correspondent, cour tage compris, à un revenu annuel de 8 0/0. Or, ce fond rapporte à peine 4 1/4. Il en résulte sur ce titre un mouvement assez vif de recol. On ferme à 418.70, tandis qu'on s'arrêtait hier à 419.05

Le marché spécial des valeurs de crédit parait être dans des conditions bien meilleures. Ici on reconnaît des tendances sérieuses à une progression sur certaines valeurs. Le Crédit lyonnais par exemple est en reprise assez sensible à 968/75 et 970. C'est un gain de 10 francs en quelques jours, La Banque de Paris fait 1,140 et 1,137.50. La Société de dépôts et de comptes courants qui était hier à 708.75 fait aujourd'hui 710. Le Crédit industriel est bien tenu à 750.

On remarque des transactions animées sur le Crédit foncier de France. On a coté 1,345 au milieu de nombreuses demandes.

Le Grédit foncier et agricole d'Algérie a tenu avant-hier sa première assemblée générale constitutive sous la présidence du gouverneur du Crédit foncier de France, l'honorable M. Christophle. La liste des souscriptions pour la constitution du capital social a été reconnue parfaitement exacte. Un conseil d'administration qui compte 15 membres a été nommé. L'assemblée a ensuite choisi les commissaires chargés de leur faire un rapport sur les avantages attribués par les statuts sociaux. La seconde réunion exigée par la loi aura lieu le 9 décembre

On nous dit que de très importantes affaires sont toutes prêtes à être traitées par la nouvelle institu-tion. La Banque ottomane s'inscrit à 548.75. Le Lyon est à 1,480.

On cote 1,450 sur le Gaz et 1,291.25 sur le Suez. Mobilier français 670. - Jouissance. Mobilier espagnol 663.75.

#### SAGE-FEMME

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par MLLE JEANNIN

5, rue de la Platière, Lyon sel en

d releast PENSIONNAIRES de neidmon Soins les plus assidus. — Discrétion assurée

CHAMBRES

Se charge de placer les enfants.

#### MAISON D'ACCOUCHEMENT Discrétion MME DUPORT

TIENT DES PENSIONNAIRES JUS 89.1 Lyon, 31, rue Centrale, 31 (Ecrire franco).

Guérison sure, sans aucun remède, par les bandages perfect. PUY (Laurent) bandage. Barre, 5, Lyon

## DE PANAMA

M. FERDINAND DE LESSEPS lous le patroffage et avec le concours EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE Des principaux Établissement de Crédit et Notabilités fildancières ÉMISSION

590,000 ACTIONS

De 500 Francs

Cette souscription est fuite au pair. Le moitant de chaque action est payable comme suit : 25 francs en souscrivant ;

100 francs à la répartition qui aura lieu dans les trente jours de la date de l'émission ; Les 375 francs restants ne seront appeles que succestiement et selon les hesoins de l'entreprise, sur décision du Conseil d'administration, publiée au moins trois mois à l'avance, et sans qu'aucun versement ne puisse être appelé avant le délai d'une année.

Un intérêt de 5 pour cent sur les sommes versées sera servi aux actions pendant l'exécution des travaux.

80 pour cent des benefices nets, en sus de l'intérêt à 5 pour cent, sont attribués aux actionusires par l'acte de concession.

#### LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

En Europe et en Amérique

Les 70 8209 Décémbre de la

La répartition des actions souscrites se fera au prorata des souscriptions totalisées sans distinction de nationalité.

SOUSCRIPTIONS PRIVILÉGIÉES, IRRÉDUCTIBLES

Les actionnaires et délégataires du canal de Suez ont droit à une action de Panama par chaque ac-tion or délégation de Suez (de capital ou de jouissance).

Les premiers aouscripteurs de Fonama ont droit au nombre d'actions qu'ils avaient demandées lors

de la première émission.

Rour jouir de leur droit, les souscripteurs privi-Jégiés doivent; en éficetuant le premier versement de 25 francs, présenter leurs titres de Suez on les certificats de dépôt de leurs titres dans les établissements de crédit, ou la pièce constatant leur première souscription de l'anama.

ON SOUSCRIT A PARIS:

Suez, 9, rue Charras (ancienne rue Clary);
Au Comptoir d'escompte, 14, rue Bergère;
A la Société générale de Crédit industriel et
commercial, 72, rue de la Victoire;
A la Société de Dépôts et de Comptes cou-

rants, 2, place de l'Opéra; À la Société générale pour le développement du commerce et de l'industrie en France, 54, rue de Provence:

rue d'Antin; 1990-99 de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin; 1990-99 d'Antino; Au Orédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens; A la Société financière de Paris, 19, rue Louis-

A la Banque d'escompte de Paris, place Ven-

tadour; prigmid'l ab iuloa s El dans leurs burcaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'étranger et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

A NEW-YORK

COMITÉ SPÉCIAL AMÉRICAIN Chez MM. Drexel, Morgan and Co J. et W Seligman and Co.

On peut souscrire des à présent par correspondance.

Du Rachat des Chemins de fer par l'Etat

Le Syndicat général de l'Union de syndicales, preside par I honorable M. L. Dchaynin, après une discussion des plus approfondies s'est prononce à son tour à l'unanimité contre le rachat des chemins de fer par l'Etat.

En conséquence de cette résolution, dont l'importance n'echappera pas à l'attention de toutes les autres Chambres syndicales de France, M. le président des Chambres syndicales de l'Union Nationale qui représente comme d'on sait 79 Chambres syndicales composées de plus de 5500 membres vient d'adresser à M. Jesprésident de la Chambre de commerce de Paris, la lettre suivante

Paris, 25 octobre 1880. Monsieur le Président

dicat général de l'Union Nationale, dans sa séance · du 20 octobre courant, s'est occuré de la question du rachat des chemins de fer par l'Etat ».

« Il s'est montre par un vote unanime, opposé au rachat des chemms de fer par l'Etat, et il a « décidé en contres que ce vote sur la question de principe serait porté à la connaissance de la Chambre de commerce de Paris

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération of tight xiterra

# MALADIES DES FEMMES M" CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par una méthode toute spéciale. À la suire de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter anec grand succès la Steritité et ses diverses affections, M. CHRETIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité suf toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. 🚟 Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS NO H DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au ler, au dessus de l'entresol, Lyon

## MALADIES DES FEMMES

Les derangements et l'affaiblissement du systèmere veux, sont radicalement gueris dans le plus grand nombre des cas, par l'emplei seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Leon. Utile pendant la grossesse et suites de couches.

DECEMBER 1981 COOK En vente à l'Agence générale de publicité,

e. Madame

tre rêvé d'en

in file, nigh

E O FE

A Par

me rage des jour menpereur. Bons

#### LE CANAL DE PANAMA

A voir l'agitation qui se manifeste partout à l'occasion de l'émission pour le canal de Panama, on se croirait à la veille d'un gsand événement.

C'est, en effet, un grand événement que le triomphe assuré d'une des plus vastes et des plus nobles entreprises des temps modernes. Le Canal de Panaina se fera. Il se fera parce qu'il répond à un Lesoin universel. Y aurait il encore, non des incrédules, mais des hésitants? Eh bien! les chiffres vont les éclairer.

Sui ant les calculs des autorités américaines mêmes, le trafic entre les deux Océans est de 7 millions de fonnes. Le parcours par le cap Horn est forg, perileux et couteux. Grace au percement de l'isilime de Panama, ce parcours sera abregé de 3,000 heues. A 15 francs la tonne, le transit par l'itshme rapportera 90 millions, sur lesquels, si l'on déduit 35 millions, représentant les intérets du capital à émettre et les frais annuels, les souscripteurs auront à se partager 55 millions net dès l'ouverture du Canal. On peut prévoir l'avenir sans limites de ce trafic ? Le canal de Suez vient confirmer par son expérience, qui est conclus le cette assertion. Voici quel a été le mouvement du transit :

Navires. . . . 486 2,000 435,911 5,150,327 Tonnes. 4,200,000 Recettes. . . . 39,500,000 Quant aux actions de Suez, émises à 500 francs elles sont aujourd'hui à 1,350 fr.

Ces chiffres officiels disent des à présent ce que les souscripteurs de l'anama sont en droit d'atten-

Of Qa a voulu objecter que le percement de l'itshma Pour le Syndicat genéral, Pour pour le Syndicat genéral, Le président, Félix DEHAYRIN : lables.

Nous ne nous arrêterons pas à ces prétendus obstacles formés par la malveillance, quant à l'insalubrité de l'isthme de Panama; c'est une plaisanterie. Le chemin de fer construit sur le même pont n'a pas entraîne, par les maladies, plus de mortalité que sur les autres travaux publics, et d'ailleurs, dans cette nature splendide, au milieu même la ligne où doit passer le Canal, une vallée s'appelle la vallée du Paraiso (paradis), et elle mérite ce nom

en tous points. Il est une dernière objection, espèce de citadelle démantilée, dans laquelle les timides, complaisamment aidés par les malveillants, s'étaient retranchés, nous voulons parler des Etais-Unis Non seulement leur opposition n'est pas à redouter, mais leur concours est acquis sans réserve à l'œu-

vre

Les Américains sont autrement intelligents et pratiques, à cette heure, après les explications loyales de F. de Lesseps à New York, et en présence du Comité de banquiers de cette ville, chargé de garantir la parfaite neutralité du Canal, ils savent bien qu'ils seront les premiers à bénéfi-

Ferdinand de Lesseps, ce Français illustre qui a pris place parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité, a fait son appel à tous. La France lui répondra en coopérant à cette œuvre et en prenantaine des actions qui, comme les actions du Suez, rappor teront 6 0/6 d'intérêt pendant l'exécution des travaux, 80 0/e des bénéfices nets, en dehors de l'intérêt, après l'achèvement, et vaudront un jour, comme les actions de Suez, trois fois la somme dé-boursée, et cela dès la première année d'exploita-

tion. 14, rue Confort, Lyon. 14 basic Lyon, The LABAUME, c. Lataxette, 5, A. Alaly Y, adecut

Pharmacle LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉVRALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guerison rapide et sure par

LIRE les MYSTERES de la BOURSE

7, Place de la Bourse, Paris

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE ,10

cons beau L

la Poudro Antinévralgique de G. Langlade

v iom-50 pour 100 de REVENU PAR AN

AUX PORTEURS yourams 25 A.

Par notification officielle faite en date du 23 octobre par l'ambassade Comptoir d'escompte de Parisus b neid de la Sublime Porte, à Paris, les Crédit Lyonnais. porteurs des divers emprunts ottomans, ont été invités à s'entendre pour designer et envoyer à Constantinople des délégués munis de pleins pouvoirs à l'eflet de délibé rer, avec le gouvernement ottonian sur les conditions d'un arrangement financier, dont les bases scront consignées dans la notifica tion susdite.

Pour faciliter aux porteurs de titres ottomans le moyen de se conformer à l'invitation du gou vernement, les sociétés de Credit ci-dessous designées ont consenti, dans un but de sécurité et d'authenticité, à recevoir, sans frais, à leurs guichets, les titres des différents emprunts ottomans. Elles délivreront des récépissés indiquant la nature et la quantité des titres déposés; ces récépissés serviront de cartes d'admission aux assemblées qui pourront se réunir |

fultérieurement. Les fitres resten à la disposition des porteurs, qui pourront toujours les retirer contre la remise des récépisées. FONDS OTTOMANS Banque de Paris et des Pays Bass

Banque d'escompte de Paris. Banque Impériule ottomane.

Société de Crédit Mobilier. Speidif de Dépôts et de Comptes-Cou-

rants. Société Générale de Crédit indus-

triel et commercial. Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, sans frais, au siège social et dans les

du lundi 6 décembre



#### SGAZETTE DE PARIS Le plus grand des Journaux financiers NEUVIÈME ANNÉE

PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS Document inedit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

NVOYER MAND'-POSTE OU THE .- POST 39, Brue Talthout — Paris

GRATIS

Abonnement sans frais aux Journaux V. FOI MNIER, rue Confort. 21

grands journaux politiques parisien

quotidien le plus complet.

n'est pas seulement le journal par excetlence des Négociants et Commerçants. Il

Le Compte rendu complet des ny mainte-

30° Un An - 16° Six Hois - 8° Trois Mois Un Mois 3 fr. - Une Semaine d'Essai 1 fr.

30 fr. N'est pas seulement le moins cher des

n'est pas seulement le journal Fiffancier

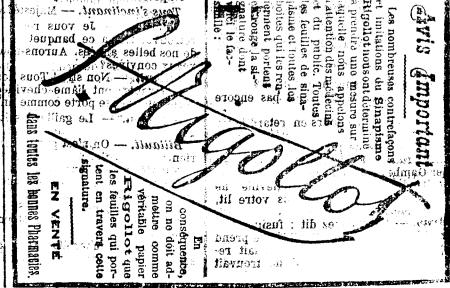
SOIR 30 fr.

est encore le seul journal qui donne tasmerus chaque soir

12, Rue Grange-Batelière, PARIS

90.000 (Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis) LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Elste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE) donne Une Renue générale de toutes les Valeurs. —Le Cote officielle de la Bourse.

Des Arbitrages avantagesux. —Le Prix des Coupons. —Des Documents inédits. PROPRIÉTE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT.—Capital: 30,000,000 de fr. Abennements dans to is les Euremi de Poste UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.



# Dans les DÉPARTEMENTS et à l'ÉTRANCER LE Toutes les Agencés d'ATA-: SÉANCES DES CHAMBRES et Succursales des Sociétés désignées ci-dessused ne b emem d'an et en et

Parait tous les Dimanches. Paraît tous les Semaine politique et financière — Études Inancière — Eindes sur les questions du jour — Renseigne-ments sur toutes les valeurs — Arbitrages avantageux —
Cousells particuliers
par Correspondance
— Echyance des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les Valents cotées ou ABONNEMENTS D'ESSAI 2 F ... Première Année Prime Gratuite EBULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages financiers et des Valeurs à Lots

bureaux de quartier Les dopois seront peçus à partir

RUE DE LA PAIX, 4, PARIS

Société anonyme au Capital de 100 MILLIONS de Francs Prêts ACTUELLEMENT RÉALISÉS sur première Hypothèque:

83 MILLIONS La Société délivre au prix net de 485 francs des Obliga-tions remboursables à 500 francs en 75 ans, par vois de tirage au sort, et rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable tri-

mestriellement. La Société délivre également des Bous de Cuisse rapportant : à six mois, 3 % Enguelle 1 1/2 deux ans et aux della 4 %

Adresser les demandes d'Obligations et de Bons de Caisse : 18 A PARIS: Au siège de la Banque hypothécaire de France. 4, rue de la Paix ; — A la Société Générale de Crédit industriel et Commercial ; A la Société de Dépôts et Comptes courants; — Au Crédit lyon-nais: — A la Société Générale; — A la Société Financière de l' Paris; — A la Banque de Paris et des Pars Bas; — A la Banque d'Escompte de Paris.

Le paiement des Coupons et des Bons échue, ainsi que le remboursement des Titres amortis, sont fatts aux mêmes Caisses. — Les Notaires et Banquiers peuvent également recevoir les demandes de titres et sont autorisés à effectuer le paiement des coupons.